

Accord CE/Nouvelle Zélande: coopération scientifique et technologique

2008/0066(CNS) - 21/10/2008 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 633 voix pour, 8 voix contre et 15 abstentions, une résolution législative avec laquelle il approuve telle quelle, suivant la procédure de consultation, la proposition de décision du Conseil relative à la signature au nom de la Communauté européenne de l'accord de coopération scientifique et technologique entre la Communauté européenne, d'une part, et la Nouvelle Zélande, d'autre part.

Le rapport avait été déposé en vue de son examen en séance plénière par Mme Angelika **NIEBLER** (PPE-DE, DE) au nom de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie.